

Rapport circonstancié de la crue de la Loue du mois de février 1999

Février 1999, Mairie d'Ornans

(Bibliothèque et archives municipales de la ville d'Ornans)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'ORNANS

code postal : 25290
téléphone 03 81 62 40 30
télécopie 03 81 57 17 87

RAPPORT CIRCONSTANCIE DE LA CRUE DE LA LOUE DU MOIS DE FEVRIER (20, 21, 22 et 23 février 1999)

Les pluies incessantes et abondantes depuis la mi-février, ont contribué fortement à la fonte rapide de la neige présente dans la Vallée de la Loue et en très grande quantité sur les plateaux environnants et plus particulièrement, sur le haut plateau de Pontarlier.

Le niveau de la Loue a monté nettement les 18 et 19 février, inondant les prés jusqu'aux abords de la RD 67, dans la plaine sise entre Montgesoye et Ornans, qui fait office de zone tampon.

La situation devenait critique alors que la pluie sévissait toujours, régulièrement, abondamment ; les élus et le personnel municipal de la Ville d'Ornans étaient sur le « qui-vive » dans la soirée du 19 février.

Le bulletin d'annonces de crues signalait une poursuite de la pluie, et même l'arrivée de chutes de neige, phénomènes susceptibles d'aggraver la situation.

En effet, le ruisseau de « Mambouc », affluent de la Loue, sortait de son lit, dans les premières heures du 20 février, provoquant une crue torrentielle sur le stade d'entraînement, débordant le merlon de protection pour envahir la rue du Stade et inonder une partie de la place Courbet.

Les sapeurs-pompiers, la Gendarmerie sont intervenus pour aider les premiers sinistrés et mettre en place la coupure de la RD 67 et ses rues annexes.

Le niveau des eaux montait progressivement pour atteindre la cote d'alerte vers 5h00, heure à laquelle l'alarme dut donnée par les sapeurs-pompiers qui déclenchèrent la sirène.

Requises par la municipalité pendant la journée du 20 février, des entreprises locales ont mis leurs engins de chantier à la disposition des services techniques pour aider à porter des palettes de plots destinés à surélever les éléments de mobilier inondables. Les employés des services locaux et les bénévoles n'ont cessé de porter assistance aux sinistrés.

A 18h00, la Subdivision de l'Équipement d'Ornans, constatant l'inondation du quartier du Bréjun et de la RD 67, due au débordement torrentueux du ruisseau du Bréjun, au droit de l'usine des Tricotages, a mis en place une déviation des véhicules provenant de Montgesoye (RD 492 via Saules et RN 57) et de Besançon (RD 492 - Chantrans, RD 6 et RD 32 - Lods via Amathay - Longeville). La crue s'est poursuivie le dimanche 21 février et le lundi matin 22 février.

.../...

Plusieurs tronçons de la RD 67, rue Pierre Vernier et route de Montgesoye ont été inondés, ainsi que la place du Champ de Foire, la rue Jacques Gervais, la Place Courbet, le quartier du Bréjun, la rue des Martinets, la rue du Champliman, l'usine Rivex.

Même en l'absence d'inondation de la chaussée, un grand nombre de caves et de sous-sols ont été envahis par les eaux, en raison de la proximité du cours de la Loue, par infiltration des couches de terre ou par refoulement des canalisations d'assainissement.

Le mercredi 23 février, dans la matinée, la Place Courbet était encore noyée, mais la décrue, bien amorcée, permettait le retrait des eaux dans l'après-midi et la soirée.

Le bilan, aujourd'hui, laisse apparaître qu'une cinquantaine de foyers ont subi des dégâts mobiliers ou immobiliers parmi les nombreux immeubles qui ont été touchés par les inondations des 20, 21, 22 et 23 février 1999.

C'est pourquoi les autorités et la population sinistrée de la Ville d'Ornans confirment la demande de reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle.